



## CHARLEVOIX RECONNAÎT... AUTREMENT

### Célébrer la résilience, la fierté et la solidarité régionale

**CHARLEVOIX, 16 novembre 2020** – Souhaitant reconnaître la résilience des entrepreneurs et des entreprises de la région, qui traversent avec brio une situation sans précédent, la Chambre de commerce de Charlevoix lance « Charlevoix reconnaît autrement » : un événement virtuel immersif, inclusif et accessible qui prendra la place du traditionnel Gala Charlevoix reconnaît, le 4 février 2021. La sélection des entreprises reconnues se fera par un système de candidature ultra simplifié pour les entreprises, mais également par un appel à la population qui pourra honorer ses entreprises coups de cœur. Le prix Charlevoix soutient est aussi de retour et contribuera financièrement à un projet de relance.

« Tout comme les entreprises face à la crise, nous avons dû nous réinventer! L'événement que nous proposons se veut un geste d'encouragement à la communauté d'affaires, en même temps qu'un grand remerciement aux Charlevoisiens qui soutiennent leurs entreprises locales pendant une période difficile. Comme un gros câlin régional! », affirme la directrice de la Chambre de commerce, Johanne Côté.

Seuls les organismes et entreprises membres de la Chambre de commerce de Charlevoix pourront bénéficier d'une mention durant l'événement « Charlevoix reconnaît autrement ». Les entreprises et la population ont jusqu'au 13 décembre pour remplir les formulaires en ligne.

### LES CANDIDATURES

La plupart des entrepreneurs manquent de temps, mais toutes les entreprises méritent d'être reconnues pour leur résilience en cette période unique. Ainsi, afin de faciliter le processus et permettre au plus grand nombre possible d'entreprises d'être reconnues, un formulaire ultra simplifié est proposé. Il contient une seule question à développement : « Expliquez comment votre entreprise s'est distinguée au cours de la dernière année en faisant preuve de résilience, d'innovation et d'adaptation ».

Les candidatures seront jugées par un jury composé de huit entrepreneurs et acteurs du développement économique pour déterminer des lauréats qui se mériteront des mentions particulières, sur la base de leur capacité d'adaptation et d'innovation face à l'adversité.

Autre nouveauté en cette année particulière : il n'y a pas de catégorie. Les candidatures seront jugées exclusivement sur l'aptitude des entreprises et organisations à se réinventer, sans égard à leur taille ou à leur secteur d'activité. Au total, six entreprises s'étant particulièrement démarquées recevront un trophée unique.

## **L'APPEL À TOUS**

« Charlevoix reconnaît autrement » se voulant une grande fête régionale, les Charlevoisiens sont invités à mentionner leurs entreprises coups de cœur, celles qui ont contribué à embellir leur confinement, celles qui ont fourni les bons produits et services au bon moment, les entrepreneurs qui ont su se distinguer malgré les embûches, par exemple. Il s'agit d'une belle occasion pour les Charlevoisiens de féliciter les entreprises dont ils sont solidaires, de souligner leur attachement à l'achat local et à leurs commerçants de proximité.

Le président de la communauté d'affaires, Raphaël Dubois, souligne « Nous traversons cette crise tous ensemble. Les Charlevoisiens sont des employés et des clients de nos entreprises et c'est important pour nous de les inclure dans le processus de reconnaissance, de félicitations et de remerciements aux entreprises. Toute la région doit soutenir, encourager et accompagner les entreprises dans la relance qui nous rendra encore plus forts, ensemble. »

## **LE PRIX CHARLEVOIX SOUTIENT**

Grâce aux partenaires de la Chambre de commerce, le prix Charlevoix soutient est de retour, aussi en formule simplifiée. Un seul prix sera remis : un lot en argent et en services de plus de 8 000 \$ qui soutiendra le projet de relance d'une entreprise. Chaque candidat ayant déjà déposé une candidature, qui souhaite tenter sa chance pour la grande cagnotte, devra effectuer une présentation virtuelle synchrone devant jury, en janvier.

## **L'ÉVÉNEMENT VIRTUEL**

Le 4 février 2021, toute la région sera en mode célébration! De 16 h à 18 h, un événement virtuel sera diffusé en direct, accessible à tous. Les entreprises et entrepreneurs y seront célébrés de maintes façons, mais c'est aussi la résilience de tout Charlevoix qui sera soulignée.

Ainsi, les entreprises seront invitées à créer une ambiance de fête, les gestionnaires pourront profiter de l'occasion pour remercier et féliciter leurs équipes. Des boîtes festives, contenant produits du terroir et cadeaux surprises, seront en vente à cette fin à partir du 14 décembre.

## **LES PARTENAIRES**

La Chambre de commerce souhaite remercier ses partenaires annuels, mais aussi les commanditaires de « Charlevoix reconnaît autrement ». Une mention spéciale va au Casino de Charlevoix qui présente l'événement dans ce contexte particulier. Le Conseil d'administration souligne également l'apport financier de Desjardins, de la SADC de Charlevoix, la MRC de Charlevoix, la MRC de Charlevoix-Est, AccèsConseil Dubois, Aubé Anctil Pichette et associés et Benoît Côté CPA. Il faut aussi mentionner l'apport indéniable des médias régionaux, sans qui la Chambre ne pourrait communiquer ses nouvelles : CIHO-FM, *Le Charlevoisien*, TVCO et TVC-VM/Go-Xplore.

-30-

Source et informations :      Johanne Côté | directrice générale  
La Chambre de commerce de Charlevoix  
B : 418 760-8648, poste 303    C : 418 435-1603